

Paris, le 1er septembre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coalition féministe et enfantiste pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles

Questionnaire à l'école : le ministère de l'Éducation nationale acte son refus d'un entretien individuel annuel réclamé par la Proposition de Loi Intégrale et les associations féministes et enfantistes.

Ce n'est pas aux enfants de dénoncer les violences qu'ils subissent, mais aux adultes de les détecter et de les protéger

Le lundi 24 août 2026, dans un entretien accordé à plusieurs quotidiens régionaux, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a annoncé la mise en place d'un questionnaire sur les violences sexistes et sexuelles, qui serait ajouté au questionnaire annuel sur le harcèlement scolaire et adressé à environ 10 millions d'élèves, de la grande section de maternelle à la terminale. Il a confirmé sa décision sur France Inter le 31 août.

Cette annonce, qui arrive après le dépôt d'une proposition d'entretien annuel individuel dont le ministère avait connaissance et sur lequel des échanges avaient eu lieu, opère un changement de paradigme complet dans l'approche de la protection de l'enfance. En confiant à un questionnaire écrit le soin de faire remonter les violences, **l'Éducation nationale fait porter aux enfants eux-mêmes la responsabilité de leur propre protection**. Or ce n'est pas aux enfants de dénoncer les violences qu'ils subissent : c'est aux adultes de les détecter. C'est l'ambition de l'entretien individuel annuel prévu par la proposition de loi intégrale, réclamé de longue date par la Ciivise comme par la Coalition féministe et enfantiste. Ce changement d'approche constitue, pour la Coalition, non seulement un échec dans une mise en œuvre réelle d'une protection de l'enfance mais un refus non assumé de se donner les moyens de l'entretien individuel annuel défendu par les coalitions parlementaires et associatives.

Nous le savons, l'EVARS, dont les trois séances par niveau ne sont toujours pas mises en œuvre depuis 2001 ni depuis le décret programme EVARS de février 2025, n'a pas les moyens réels d'être mise en place.

Aujourd'hui, le ministre annonce parallèlement des résultats de questionnaire qui pourraient être "sismiques", et rappelle que les violences sexuelles sont un "phénomène massif" sans prendre en compte les propositions issues d'expertises de terrain et institutionnelles et demande "au moins un membre du personnel formé spécifiquement pour animer et encadrer les séances d'EVARS d'ici décembre 2026" ce qui est bien en dessous, tant de la loi que des besoins réels des enfants.

Nous rappelons que la Coalition propose depuis quasiment deux ans, Novembre 2024, de rendre *obligatoires en formation initiale et en formation continue les modules d'EVARS pour tous les personnels de l'Éducation nationale (même celles et ceux qui ne souhaitent pas animer des séances). Cela permettrait la compréhension par tous les personnels de l'articulation des questions d'égalité et de sexualité et l'appropriation d'outils théoriques afin, notamment, de mieux repérer des situations de violences sexistes et sexuelles.*"

La proposition portée par la Coalition et par la Ciivise prévoit en effet un entretien individuel systématique, plus large qu'un questionnaire centré sur les seules violences sexistes et sexuelles : un temps d'échange sur le bien-être global de l'élève, permettant de nouer une relation de confiance avec un·e professionnel·le identifié·e, dans un cadre sécurisé et adapté.

À l'inverse, un questionnaire rempli en classe, même anonyme, fait porter sur l'enfant seul la charge de sa protection, alors que l'enjeu est de permettre aux adultes de repérer les violences et d'installer une relation de confiance durable dans la régularité — et non lors d'un exercice solitaire et isolé.

La nouvelle version de la loi intégrale, déposée le 11 août 2026, et co-signée par 236 parlementaires, reprend cette proposition d'entretien individuel annuel. C'est une loi démocratique, née de la rue et des mobilisations sans précédent de juin et juillet contre les violences sexuelles, à la suite du meurtre de la petite Lyhanna. **C'est aussi une loi issue d'un processus démocratique inédit** : après l'avis du Conseil d'État et l'avis du Conseil économique, social et environnemental, un important travail a été engagé avec les parlementaires pour bâtir un texte qui parte véritablement des victimes — tant l'urgence à protéger les femmes et les enfants est manifeste.

Cette urgence a encore été rappelée cet été par la propre administration de la Justice : la lettre du garde des Sceaux, Gérald Darmanin, adressée le 29 juillet au ministre de l'Intérieur, dresse un constat sans appel de l'ampleur des dysfonctionnements de la police et de la gendarmerie dans le traitement des violences sexuelles sur mineurs. La Coalition y voit une nouvelle preuve, venue des institutions elles-mêmes, de l'échec du système à protéger les enfants — et de l'urgence d'une réponse à la hauteur.

La proposition de loi, un texte qui articule prévention, éducation, protection des victimes et accès à la justice, avec un volet budgétaire dédié à sa mise en œuvre effective est une réponse intégrale au problème systémique que sont les violences sexuelles. Son adoption est une urgence démocratique pour les victimes qui ne peuvent plus attendre.

La loi intégrale doit être au cœur de la rentrée, la Coalition ira jusqu'au bout, avec l'ambition d'obtenir le texte le plus abouti et le plus protecteur possible. Une ambition radicale dans son contenu, et concrète dans sa méthode : obtenir l'adoption définitive de la loi intégrale.

Contacts presse

Fondation des Femmes : presse@fondationdesfemmes.org

Agence TBWA\Corporate

Léa Morales - 06 30 69 50 16 - lea.morales@omc.com

Thibault Gentil - 06 76 21 42 05 - thibault.gentil@omc.com

Face à l'inceste : Marceau Beauvois - 07 83 70 54 53

Services Presse CGT : 0680616213

Collectif national pour les Droits des Femmes : Suzy Rojzman - 06 61 83 12 56

Numéros d'écoute

Viol femme info : 0800 05 95 95

Violences sexuelles dans l'enfance : 0805 802 804

Enfance en danger : 119

En cas d'urgence appelez le 17